

AFIR & ISO 15118-2 : qu'est-ce qui change pour les bornes de recharge AC publiques à partir du 8 janvier 2026 ?

À partir du 8 janvier 2026, le règlement européen AFIR (Alternative Fuels Infrastructure Regulation) devient plus strict pour les infrastructures de recharge publiques. L'une des principales exigences techniques pour les bornes de recharge AC installées dans l'espace public est la prise en charge de la norme ISO 15118-2. Pour les exploitants, installateurs et propriétaires de sites, cela signifie que toutes les bornes AC installées aujourd'hui ne seront pas nécessairement conformes à l'avenir.

Dans cet article, nous expliquons :

- Ce qu'implique exactement la norme ISO 15118-2
- A partir de quand cette obligation s'applique
- Et quelles bornes Autel et Ecotap sont déjà compatibles aujourd'hui

revolt

Qu'est-ce que la norme ISO 15118-2 ?

ISO 15118-2 est la norme internationale de communication entre un véhicule électrique et un point de recharge. Lors de la recharge AC classique, la communication se fait principalement via :

- Le signal Control Pilot (CP)
- Des niveaux de tension analogiques (PWM)
- Un échange d'informations limité (démarrage/arrêt, courant maximal)



ISO 15118-2 introduit en revanche une communication numérique via le Power Line Communication (PLC), en utilisant le même câble de recharge. Cela permet au véhicule et à la borne de communiquer de manière beaucoup plus étendue et intelligente, notamment concernant :

- L'identification et l'autorisation du véhicule
- La gestion de la session de recharge
- Les transactions énergétiques
- La future fonctionnalité Plug & Charge
- L'interopérabilité avec les backends et les systèmes de smart charging

En résumé, la communication passe d'un système analogique simple à une communication numérique complète, indispensable pour une infrastructure de recharge publique évolutive et pérenne.

Que dit concrètement l'AFIR ?

Selon l'AFIR, tous les nouveaux points de recharge publics installés à partir du 8 janvier 2026 doivent être conformes à la norme ISO 15118-2.

Nuances importantes :

- Cela concerne exclusivement les points de recharge publics
- L'obligation s'applique uniquement aux nouvelles installations, sans effet rétroactif
- Les bornes AC et DC relèvent toutes deux de l'AFIR, mais pour l'AC, ISO 15118-2 est explicitement requise

Pour toute personne investissant aujourd'hui dans une infrastructure de recharge AC publique, la pérennité est donc essentielle.

Pourquoi est-ce pertinent pour votre projet de recharge ?

Une borne non conforme peut entraîner :

- Une non-conformité à la réglementation européenne
- Des limitations en matière de concessions ou de subsides
- La nécessité d'un remplacement anticipé

C'est pourquoi il est crucial de choisir dès aujourd'hui des bornes AFIR-ready.

Bornes Autel & Ecotap conformes

Chez Revolt, on nous pose de plus en plus souvent la question :

« Ces bornes sont-elles compatibles AFIR ? »

La réponse est claire : certaines bornes Autel et Ecotap prennent déjà en charge ISO 15118-2 ainsi qu'ISO 15118-20 au niveau de la communication. Cela signifie qu'elles sont non seulement conformes à l'AFIR pour une installation publique à partir de 2026, mais également techniquement prêtes pour la prochaine génération de communication EV, qui constitue notamment la base des applications V2G.

revolt



Conclusion

L'AFIR et la norme ISO 15118-2 ne sont plus des concepts lointains. Toute installation de recharge AC publique réalisée aujourd'hui doit être pensée dans une logique d'avenir. Revolt propose des solutions déjà préparées à ces exigences et vous accompagne de la sélection à l'implémentation.

- Vous souhaitez savoir si votre projet de recharge est conforme à l'AFIR ?
- Ou quelle bornes Autel et Ecotap sont adaptés à votre cas d'utilisation ?

N'hésitez pas à nous contacter!